

En octobre 2015, l'institut Carnot CALYM franchit une nouvelle étape qualité majeure en certifiant les activités liées à sa collection de Cellules Vivantes de Lymphomes (CeVi), selon la norme ISO 9001:2008.

La collection CeVi regroupe des échantillons de cellules vivantes humaines cryopréservées, isolées à partir de tout tissu ou liquide, siège d'une potentielle prolifération tumorale, provenant de lymphomes et de tissus lymphoïdes réactifs. Ces échantillons rares sont également associés à des bases de données biologiques et cliniques.

La collection est constituée et hébergée dans six structures hospitalières (*) réparties sur le territoire français combinant des activités de soin, de recherche, de collecte et de mise à disposition d'échantillons. L'ensemble des activités de coordination étant assuré par une gouvernance de l'institut Carnot CALYM.

Ce sont donc l'ensemble des activités de coordination de la collection qui sont désormais certifiées ISO 9001:2008 avec un système garantissant l'application de la norme NF S96-900 au sein de chaque structure associée au projet.

Cette certification délivrée par l'organisme certificateur Euro-Quality System garantit un niveau de performance optimale tant pour les activités de collecte que pour les mises à dispositions dans le cadre de projets de recherche sur le lymphome.

Conformément à la charte des instituts Carnot et à l'utilisation de l'abondement ANR, cette certification s'inscrit dans la démarche qualité générale de l'institut Carnot CALYM, institut qui a déjà obtenu en novembre 2014 une première certification ISO 9001 sur ses activités de recherche partenariale, et qui renforce ainsi de nouveau l'attractivité et la confiance des partenaires industriels.

(*) Cellulothèque PRB Henri Mondor à Créteil, Cytathèque du CRB des HCL à Lyon, Tumorotheque Institut Paoli-Calmettes de Marseille, CRB Santé CHU de Rennes, CRB cancer de Toulouse, CRB du CHRU de Montpellier

A propos du label « Institut Carnot »

Le label Institut Carnot est décerné par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur proposition de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Créé en 2006 le label Carnot a vocation à développer la recherche partenariale, c'est-à-dire la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en partenariat avec des acteurs socio-économiques, principalement des entreprises (de la PME aux grands groupes), en réponse à leurs besoins.

La recherche partenariale constitue un levier important pour l'économie en favorisant l'innovation des entreprises, gage de compétitivité et de croissance. L'attribution du label Carnot est la reconnaissance de la capacité de structures de recherche à collaborer efficacement avec des partenaires socio-économiques. www.instituts-carnot.eu

A propos de l'institut Carnot CALYM

En avril 2011, le consortium CALYM, constitué de 13 entités de recherche clinique et non-clinique spécialisées dans le lymphome, a été labellisé « institut Carnot ». Son objectif est l'accélération de l'innovation et son transfert dans le domaine du lymphome à travers un renforcement du partenariat public-privé et une offre R&D unique : de l'identification de nouvelles cibles cellulaires aux études cliniques d'enregistrement de médicaments. www.calym.org